Agendas 21 locaux et projets territoriaux de développement durable vers des territoires et des villes durables.





La dynamique Agenda 21



Ressources, territoires et habitals
Énergie et climat Développement durable
A Prévention des risques Infrastructures, transports et mer
Les

l'avenir

SOMMAIRE

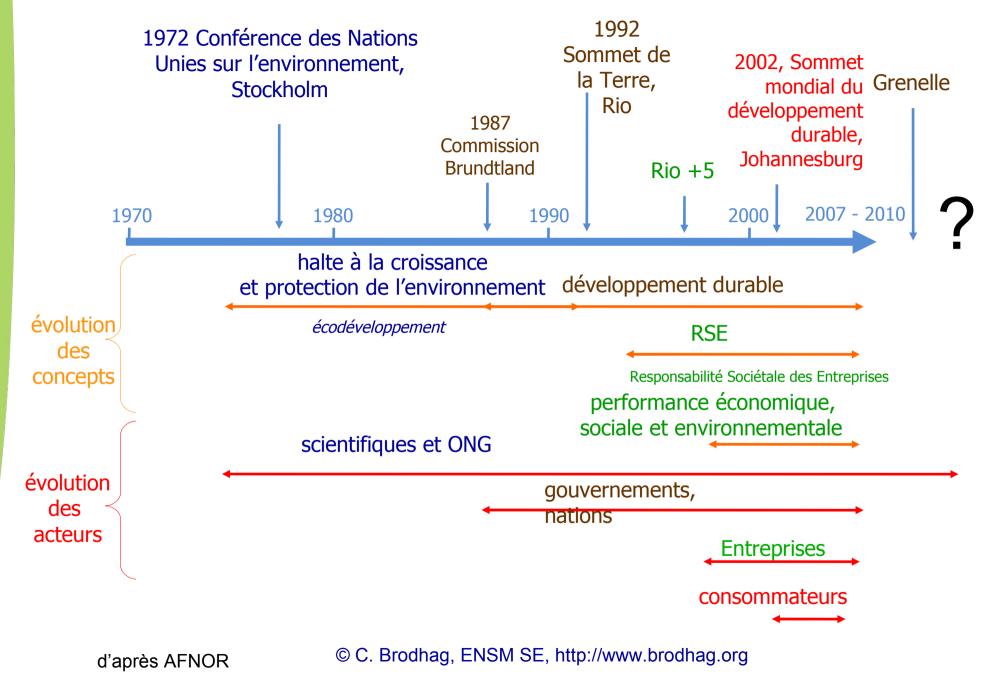
• Les Agendas 21 locaux: de Rio à la Picardie ...

- Pourquoi s'engager dans une telle démarche?
- Quelles relations avec d'autres démarches de développement durable?
- Le dispositif de reconnaissance du ministère
- Les acteurs

SOMMAIRE

• Les Agendas 21 locaux: de Rio à la Picardie...

Émergence du concept de développement durable



Les origines de l'agenda 21



1992 : Le Sommet de la terre à Rio Le chapitre 28 de la déclaration de Rio, texte fondateur de l'Agenda 21



Bonjour. Je m'appelle Severn Suzuki et je parle pour l'Environmental Children's Organization... Je suis venue ici pour parler au nom de toutes les générations futures...

« Il faudrait que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter « un programme Action 21 (Agenda 21) à l'échelon de la collectivité ».

La concertation et la recherche d'un consensus permettraient aux collectivités locales de s'instruire au contact des habitants et des associations civiques, communautaires, commerciales et industrielles, et d'obtenir l'information nécessaire à l'élaboration des stratégies les plus appropriées ».

Un document de propositions non juridiquement contraignantes mais faisant autorité : **l'agenda pour le 21ème siècle dit A21**



En France : stratégie et cadrage

Une politique d'incitation des collectivités locales dans le cadre d'appels à projets

Des actions d'accompagnement des Collectivités Territoriales, vers une intégration des politiques environnementales

La mise en œuvre de plans municipaux d'environnement entre 1987-1992

Le lancement en 1992 des chartes de l'environnement visant à déclencher des Agendas 21 locaux



En France : stratégie et cadrage

Une politique d'incitation des collectivités locales renforcée

Adoption d'un dispositif d'encouragement pour la reconnaissance des Projets Territoriaux de Développement Durable et Agendas 21 locaux en 2005

Adoption d'un cadre de référence national pour les Projets Territoriaux de Développement Durables et Agendas 21 locaux en 2006

Mise à disposition d'un référentiel d'évaluation en 2011, pour les Collectivités Territoriales engagées dans un Agenda 21 local

En France : stratégie et cadrage

Une politique d'incitation des collectivités locales renforcée

Une politique inscrite dans les 2 lois de mise en œuvre des engagements du Grenelle de l'environnement

Des objectifs inscrits dans la deuxième Stratégie Nationale de Développement Durable en 2010 (SNDD 2010/2013), liée à la dynamique Grenelle

(Objectif SNDD: 1000 agenda 21 d'ici 2013 dont 250 reconnus par le MEDDTL)

Qu'est-ce qu'un projet territorial de DD?



Projet de territoire :

Porté par une collectivité

Des stratégies anticipatrices (10-15 ans) qui s'appuient sur une connaissance des territoires

Se déclinant de façon concrète, opérationnelle (objectifs, actions)

Impliquant les acteurs (économique, associatifs, éducatifs ...) et les habitants

Répondant à des enjeux locaux

Durable:

?

Qu'est-ce qu'un projet territorial de DD?

Projet de territoire :

Porté et piloté par une collectivité

Des stratégies anticipatrices (10-15 ans) qui s'appuient sur une connaissance des territoires

Se déclinant de façon concrète, opérationnelle (objectifs, actions)

Impliquant les acteurs (économique, associatifs, éducatifs ...) et les habitants

Répondant à des enjeux locaux

Durable:

Soucieux des besoins du présent ET des **générations futures**,

Vision long terme (prospective), transformatrice de l'action publique et des comportements et modes de faire des acteurs

Répondre aux 5 finalités du DD,

Partagé et participatif,

Solidaire,

Transversal, Global,

Évalué, amélioration continue ...

Caractéristiques principales des Agendas 21 locaux et projets territoriaux de DD

Caractéristiques et évolution des Agendas 21 locaux

Les premiers Agenda 21:

parfois internes uniquement, ou thématiques

Et maintenant...

Des Agenda 21 de territoire,

Des Agenda 21 partenariaux

Des approches de plus en plus intégrées

Des modes de gouvernance qui se renouvellent

SOMMAIRE

• Les Agendas 21 locaux: de Rio à la Picardie ...

• Pourquoi s'engager dans une telle démarche?



Pourquoi élaborer un agenda 21 local

Participer aux engagements nationaux et internationaux: Rio (92), Kyoto (97), SNDD, SEDD, processus Grenelle (07...), ...



Construire l'identité d'une collectivité



Anticiper/ aller au delà des réglementations



Donner du sens à l'action publique ; impliquer les citoyens dans la « vie de la cité »



Mettre de la cohérence dans les actions et les politiques de la collectivité



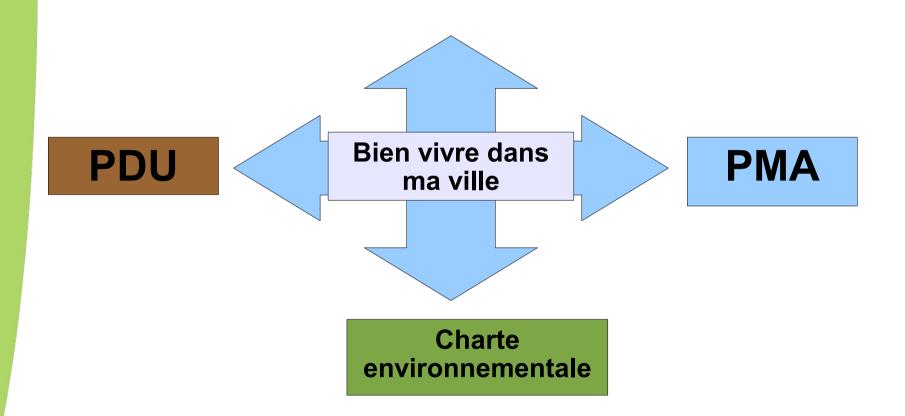
SOMMAIRE

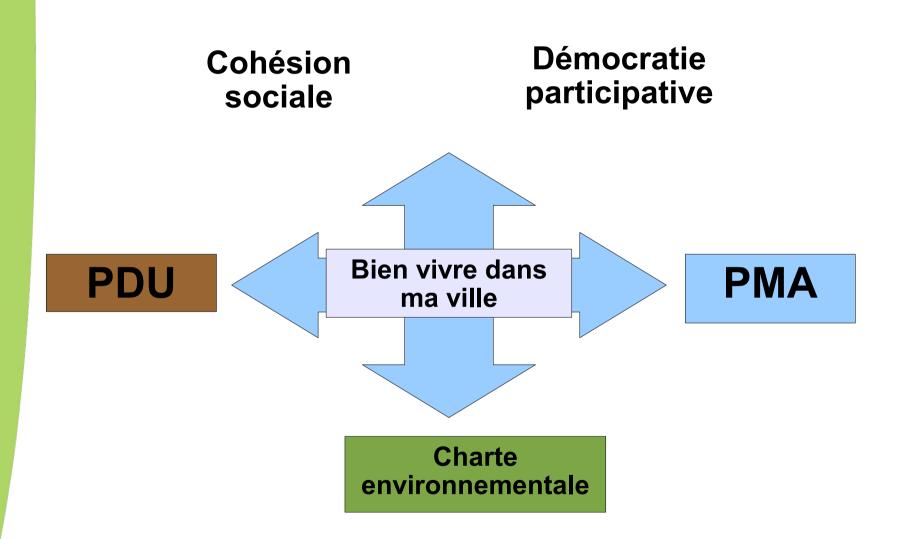
• Les Agendas 21 locaux: de Rio à la Picardie ...

- Pourquoi s'engager dans une telle démarche?
- Quelles relations avec d'autres démarches de développement durable?



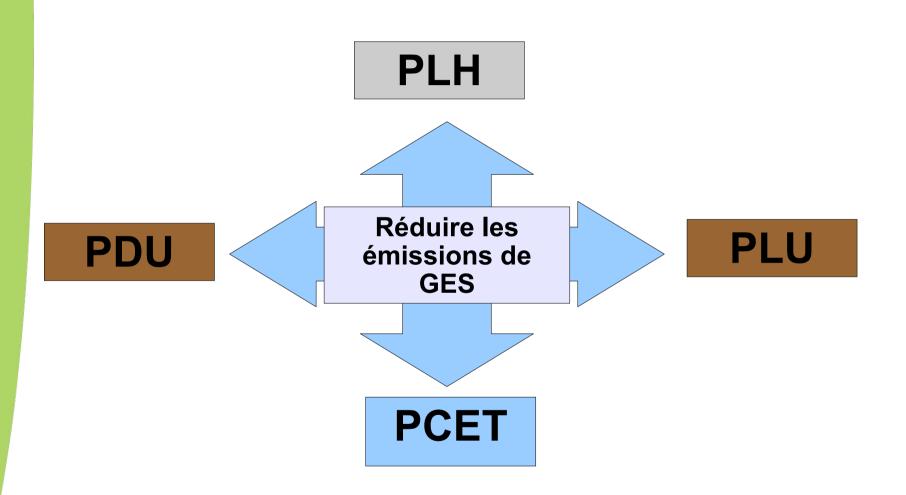
Et l'homme dans tout ça?

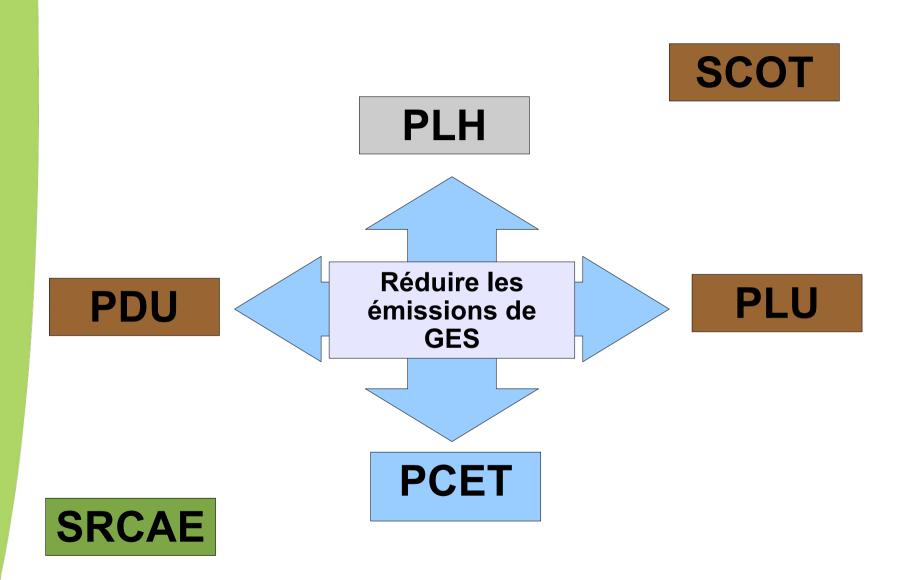


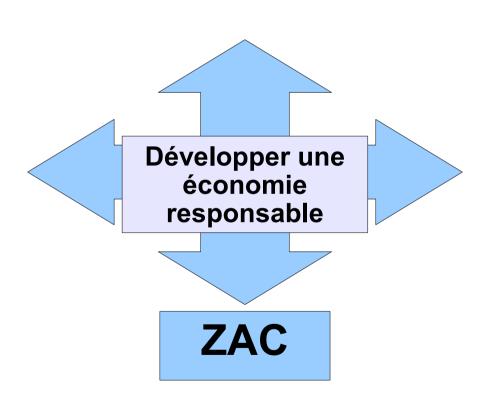


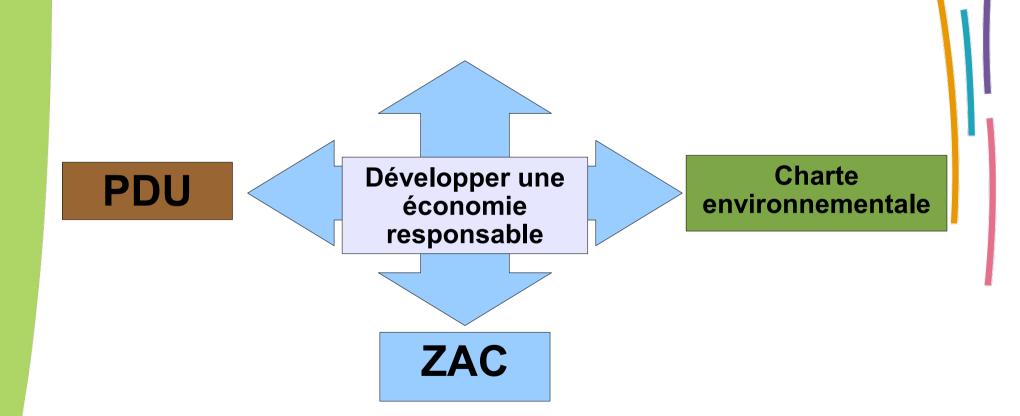
Réduire les émissions de GES

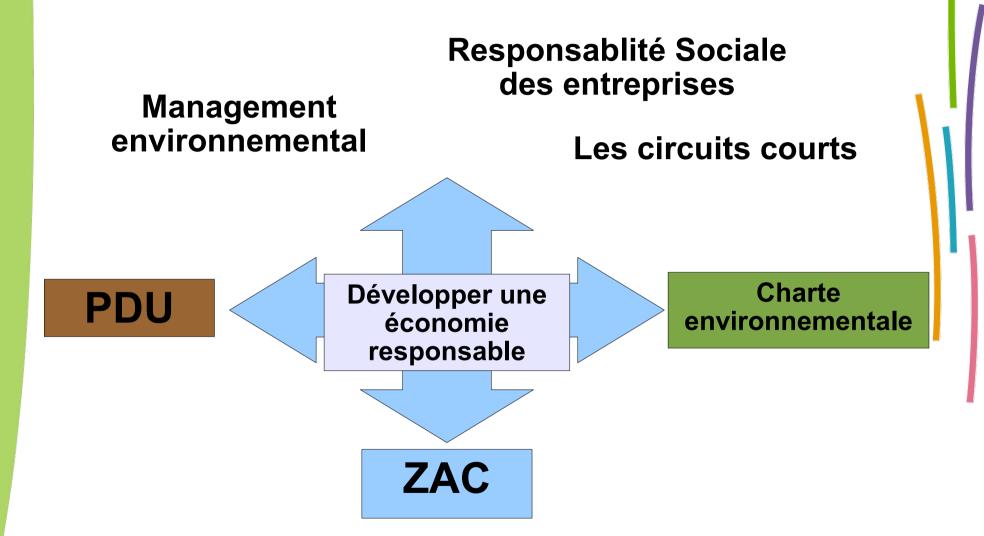
Plan Climat Energie Territorial



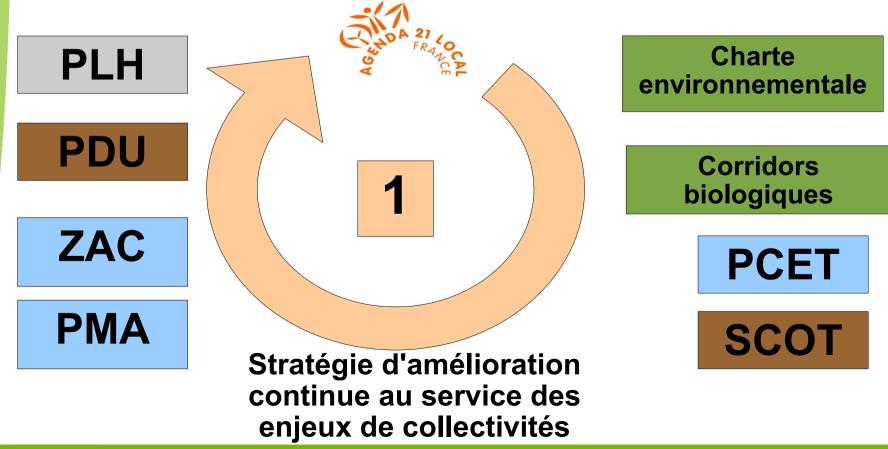




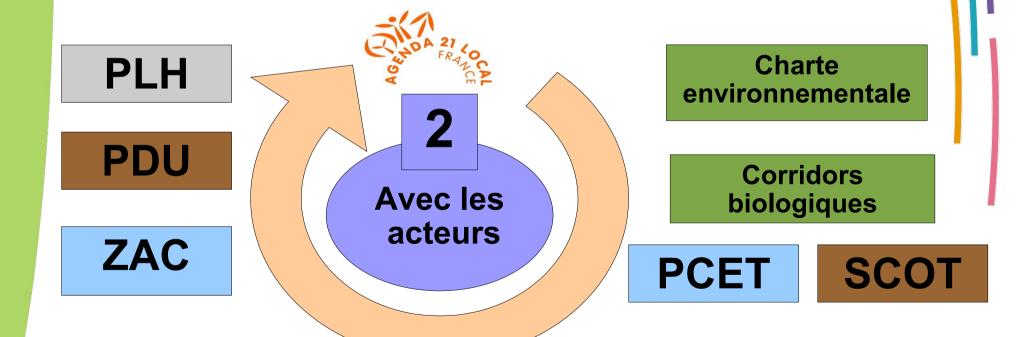




Et l'Agenda 21 dans tout ca?



Et l'Agenda 21 dans tout ca?



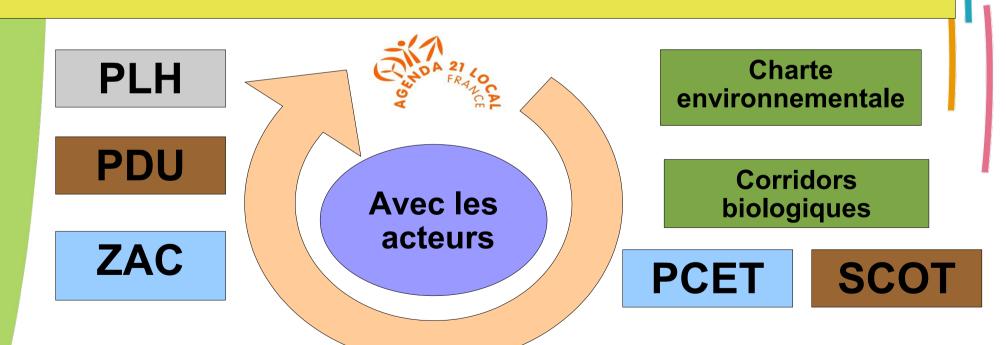
Stratégie d'amélioration

continue au service des

enjeux de collectivités

Et l'Agenda 21 dans tout ca?

- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux/ ressources
- Lutte contre le changement climatique -protection de l'atmosphère



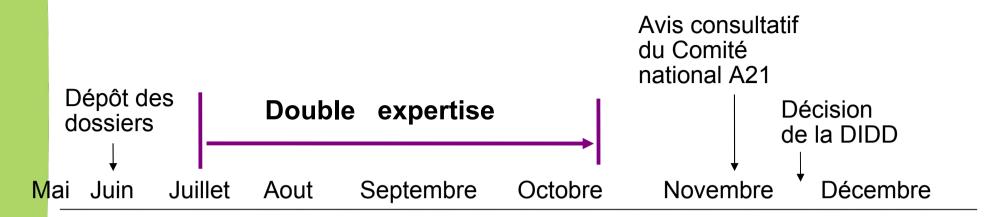
Stratégie d'amélioration continue au service des enjeux de collectivités

SOMMAIRE

• Les Agendas 21 locaux: de Rio à la Picardie ...

- Pourquoi s'engager dans une telle démarche?
- Quelles relations avec d'autres démarches de développement durable?
- Le dispositif de reconnaissance du ministère

Le dispositif de reconnaissance régionalisé



L'expertise au niveau national et en région

Territoire > 75 000 habitants

- Un expert mandaté par le ministère
- Un expert volontaire du comité national

Territoire < 75 000 hab

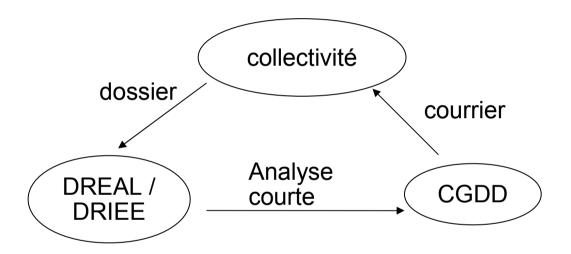
- Un expert mandaté par le ministère
- Un expert régional volontaire

L'organisation de l'expertise

- Une expertise sur dossier à l'aide d'une grille de lecture
- Trois entretiens téléphoniques
- L'avis réglementaire du Préfet (DDT) et l'avis d'opportunité du DREAL
- Quelques entretiens complémentaires sur proposition des experts

Le prolongement de la reconnaissance

Une reconnaissance pour 3 ans - possibilité de prolonger le label pour 2 ans supplémentaires



Après 5 ans = nouveau dossier

Aujourd'hui où en est-on?

EN FRANCE:

304 territoires reconnus depuis 2007

(sur environ 850 projets identifiés en France)

7 régions 25 départements

23 PNR 14 pays

172 communes 27 communautés de communes

36 Communautés d'Agglo, Communautés urbaines

Plus de 50 % de la population est concernée par un Agenda 21 local France

Et en Picardie?

SOMMAIRE

• Les Agendas 21 locaux: de Rio à la Picardie ...

- Pourquoi s'engager dans une telle démarche?
- Quelles relations avec d'autres démarches de développement durable?
- Le dispositif de reconnaissance du ministère
- Les acteurs

Les acteurs

Les élus

Les acteurs économiques L'Etat (DREAL)

Les chargés de mission des Collectivités

Les associations

L'Etat (DDT)

Les agents des services techniques des collectivités

Les habitants

Les acteurs sociaux

Le bureau d'étude

A suivre ...

Mais qui fait quoi?

« Les utopies d'aujourd'hui sont les réalités de demain » Victor Hugo